



COMMUNIQUÉ

N° : 31

Le G8 favorise une approche mondiale sectorielle pour l'aviation et souhaite un partenariat pour l'environnement entre les gouvernements et les entreprises

9 juillet 2009 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) se réjouit de la position des membres du G8 qui soutiennent une approche mondiale sectorielle pour la réduction des émissions de l'aviation au-delà de 2012, en vue de réduire de 50 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050.

La déclaration du G8 mentionne en particulier deux points importants pour l'aviation :

- La nécessité d'une approche coordonnée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour orienter la contribution du secteur de l'aviation internationale en vue d'atteindre les objectifs du G8 de réduire de 50 % les émissions mondiales d'ici 2050.
- La nécessité d'impliquer de façon proactive le secteur privé et de susciter des investissements dans le cadre de partenariats entre gouvernements et entreprises privées.

« Il est prioritaire pour le secteur de l'aviation d'aborder efficacement le problème des changements climatiques. L'aviation est une industrie mondiale et ses émissions devraient être comptabilisées au plan mondial pour l'ensemble du secteur, et non pas au niveau des États. Dans l'esprit de la déclaration du Sommet du G8, qui réclame une coopération entre les entreprises et les gouvernements, l'IATA est désireuse de travailler avec les gouvernements dans le cadre des actions entreprises par l'OACI et la CCNUCC pour mettre au point les détails d'une approche mondiale sectorielle concernant l'aviation et les changements climatiques », a déclaré M. Giovanni Bisignani, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

L'industrie de l'aviation commerciale a convenu de trois cibles séquentielles :

- Amélioration moyenne de 1,5 % de l'efficacité énergétique entre maintenant et 2020
- Croissance neutre en carbone d'ici 2020
- Réduction absolue de 50 % des émissions de l'aviation d'ici 2050, par rapport au niveau de 2005

« La déclaration du Sommet du G8 est parfaitement en ligne avec les cibles ambitieuses établies par l'aviation. L'aviation commerciale est la première industrie mondiale à s'engager à une

croissance neutre en carbone d'ici 2020. Nous avons un solide dossier d'antécédents qui démontre que nous atteignons nos cibles. En l'espace de 48 mois, l'IATA a mené avec succès une campagne visant à instaurer la billetterie électronique partout sur la planète. En agissant de façon efficace en tant que secteur unifié, l'aviation parviendra à atteindre ses objectifs quant aux changements climatiques », a ajouté M. Bisignani.

« La stratégie de l'industrie sur les changements climatiques repose sur quatre piliers, soit les progrès technologiques, l'amélioration des opérations, des infrastructures plus efficaces et des mesures économiques positives. Cette stratégie donne déjà des résultats importants. L'empreinte carbone de l'aviation va diminuer de 7 % cette année – 5 % en raison de la récession et 2 % grâce à la stratégie de l'industrie de l'aviation. Mais les succès à long terme de l'aviation en matière de changements climatiques dépendent aussi des gouvernements qui doivent jouer leur rôle. Les gouvernements doivent investir dans des infrastructures plus efficaces et encourager le développement de biocarburants au moyen de mesures législatives et fiscales appropriées. Les gouvernements et l'industrie doivent travailler de concert », a expliqué M. Bisignani.

M. Bisignani a souligné que d'ici à ce que les solutions technologiques soient pleinement disponibles, les mesures économiques seront essentielles pour atteindre la cible de croissance neutre en carbone. « Nous serons heureux de collaborer avec l'OACI et la CCNUCC pour éliminer le fouillis croissant de taxes et de redevances environnementales, pour le remplacer par une approche coordonnée qui respecte les règles de la concurrence, qui donne aux compagnies aériennes les crédits pour chaque sous défrayé et qui fait en sorte que les transporteurs ne paient qu'une seule fois. »

– IATA –

Contact :

Anthony Concil
Directeur des communications corporatives
Tél. : +41 22 770 2967
Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 230 compagnies aériennes qui assurent 93 % du transport aérien international régulier.
- La documentation du Sommet du G8 peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.g8italia2009.it/G8/Home/Summit/G8-G8_Layout_locale-1199882116809_Atti.htm